

Suppression du passage à niveau n° 179 de Servon-sur-Vilaine (35)



ENTRE LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—MIDI PYRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS
E LA LOIRE—CENTRE LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—MIDI PYRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE
YRÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE
GNE FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE—CENTRE LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC
AGNE ARDENNE—AQUITAINE POITOU CHARENTES—BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE—CENTRE LIMOUSIN—
ÉNÉES—NORD PAS DE CALAIS PICARDIE—PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR—RHÔNE ALPES AUVERGNE

Dossier d'information Inauguration 2 février 2015



SOMMAIRE

1 – Un contexte préoccupant

- Les caractéristiques du passage à niveau n° 179
- La halte ferroviaire de Servon-sur-Vilaine

2 – L'opération de suppression du passage à niveau n° 179

- La consistance des travaux réalisés
- Le déroulement du chantier
- Le contournement de la RD 101

3 – Les passages à niveau en Bretagne

- L'inventaire des passages à niveau en Bretagne
- Les suppressions de passages à niveau en Bretagne

ANNEXES : Cartes

1 – Un contexte préoccupant

Les caractéristiques du passage à niveau n° 179

Le passage à niveau n° 179 de Servon-sur-Vilaine en Ile-et-Vilaine (de catégorie SAL2 c'est-à-dire équipé d'un signal automatique lumineux et de 2 demi-barrières) était situé sur la ligne ferroviaire Le Mans - Rennes, à la sortie de la halte ferroviaire de Servon-sur-Vilaine en direction du Mans. La route départementale RD 101 franchissait la voie ferrée au droit de ce passage à niveau.

Le devers de la voie ferrée en courbe associé au profil de la voirie en dos d'âne, engendraient une diminution de la visibilité de chaque côté et un risque de perte de contrôle du véhicule en cas de vitesse excessive. En outre, le « tourner à gauche » côté Servon-sur-Vilaine, totalement masqué par ce profil, pouvait surprendre et créer une collision aux abords immédiats du passage à niveau.

Afin d'améliorer la visibilité du passage à niveau, une potence noire et blanche, équipée d'un feu clignotant visible de chaque côté, avait été installée ces dernières années, dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité des passages à niveau (ASPN).

Compte-tenu de son accidentologie, des trafics importants enregistrés routiers et ferroviaires et du profil de la voirie, **le passage à niveau n°179 était inscrit au programme de sécurisation nationale**. Tous ces éléments de contexte ont milité fortement pour sa suppression, afin d'améliorer la sécurité des circulations routières et ferroviaires.

Depuis 1996, 5 collisions entre des véhicules et les installations ferroviaires avaient été enregistrées, avec fort heureusement aucune victime (tué, blessé grave ou blessé léger).

Trafic routier : en moyenne 5 500 véhicules par jour ;

Trafic ferroviaire : en moyenne 90 trains par jour dans les 2 sens de circulation (54 TGV, 25 TER et 12 fret).



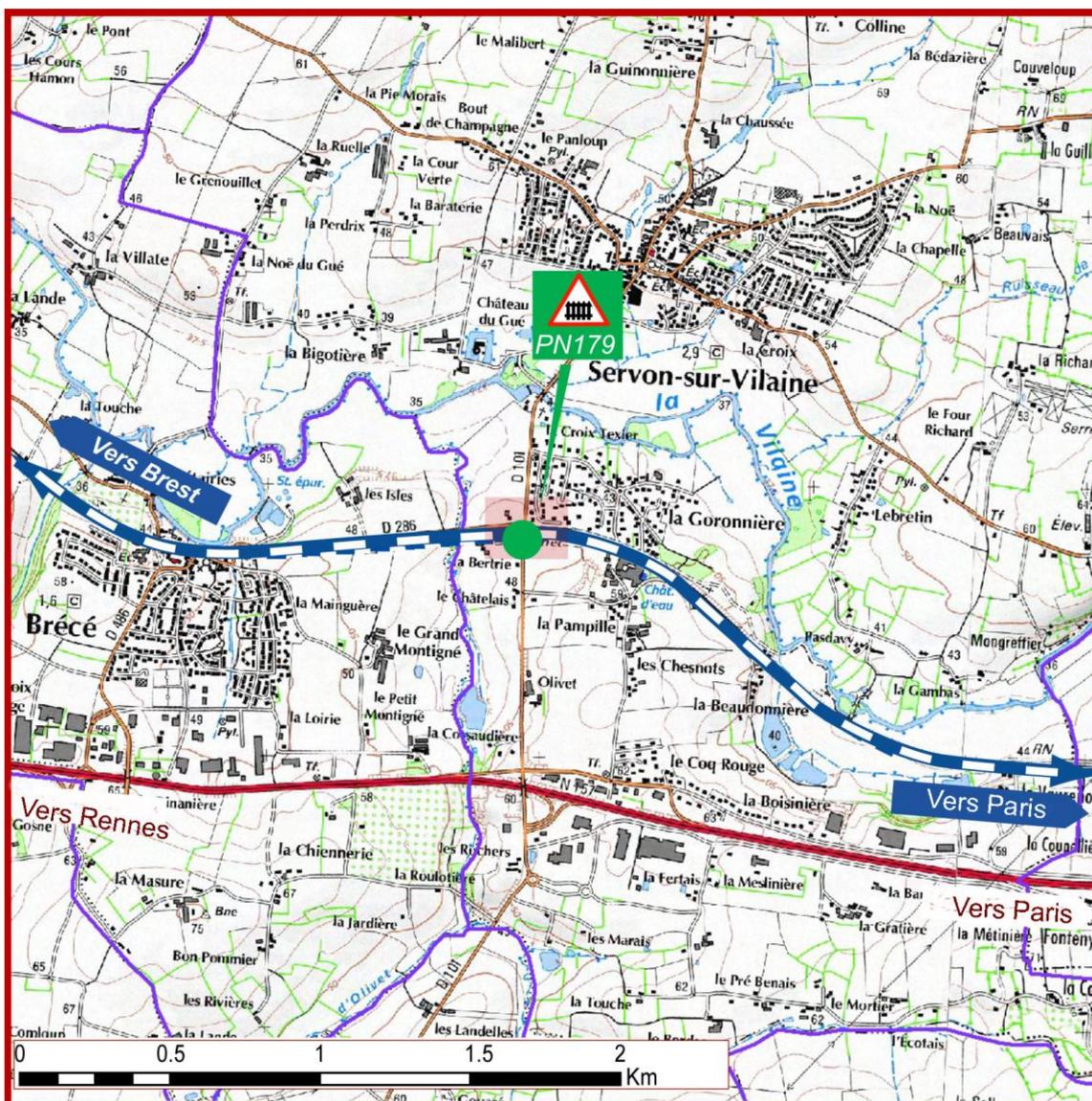
La halte ferroviaire de Servon-sur-Vilaine

La fréquentation de la halte TER de Servon-sur-Vilaine a connu en 2013 une progression de 8,5 % pour atteindre 114 000 voyages annuels au départ ou à l'arrivée de la gare (105 000 voyages en 2012 en moyenne).

Près de 70% du trafic est réalisé par des abonnés usuels faisant des trajets quotidiens domicile / travail ou domicile / étude. 25% des usagers sont des scolaires.

Le trajet le plus fréquenté est bien évidemment celui entre Servon-sur-Vilaine et Rennes qui représente à lui seul presque 80% des voyages réalisés.

En semaine, 32 trains s'arrêtent par jour à Servon-Sur-Vilaine. Il y a en moyenne un train toutes les demi-heures sur la pointe du matin dans le sens Servon-sur-Vilaine – Rennes et toutes les demi-heures sur la pointe du soir dans le sens Rennes – Servon-sur-Vilaine.



2 – L'opération de suppression du passage à niveau n°179

La consistance des travaux réalisés

L'Etat, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, la Commune de Servon-sur-Vilaine et RFF (devenu SNCF Réseau depuis le 1^{er} janvier 2015) ont signé la convention de partenariat pour la suppression du passage à niveau n°179, le 27 juin 2012.

Ce projet comprenait la :

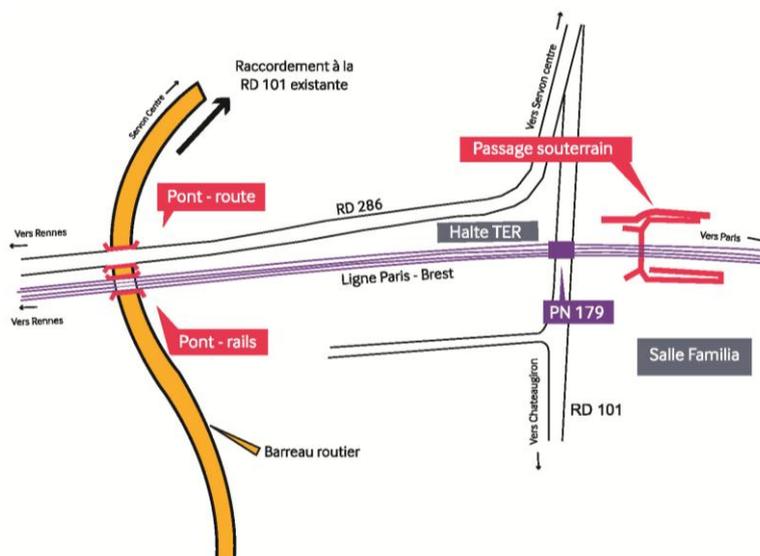
- **création d'un barreau routier de contournement** par l'ouest de la RD 101 actuelle passant sous la route départementale RD 286 et sous les voies ferrées (maîtrise d'ouvrage du Département d'Ille-et-Vilaine) ;
- **construction d'un pont-rails** à 200 mètres à l'ouest environ du passage à niveau actuel (en direction de Rennes) et d'un pont-route adjacent au pont-rails franchissant le nouveau barreau routier et raccordant la RD 286 entre Servon-sur-Vilaine et Brécé. (maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau) ;
- **construction d'un passage souterrain piétons en gare** de Servon-sur-Vilaine accessible aux personnes à mobilité réduite, assurant également la desserte inter-quartiers. (maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau).

Le budget total de l'opération s'élève à 9, 2 millions d'euros cofinancés par :

- SNCF Réseau : 25 % ;
- Etat : 25 % ;
- Le Conseil régional de Bretagne : 25% ;
- le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine : 22% ;
- la commune de Servon-sur-Vilaine : 3%.

Pour le périmètre de maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau, le montant de l'opération est de 5,5 millions d'euros.

Après les différentes phases d'étude, les travaux ont été engagés en mars 2013. La suppression définitive du passage à niveau est intervenue fin janvier 2015. Le barreau routier a été mis en service avant la fermeture définitive du passage à niveau.



Le déroulement du chantier

Le projet a été réalisé en plusieurs phases :

- Construction du barreau routier de part et d'autre de la voie ferrée
- Construction du pont-rails et du pont-route
- Finition du barreau routier sous les deux ouvrages et raccordement à la RD 101 actuelle
- Rétablissement de la RD 286 entre Servon-sur-Vilaine et Brécé.

Durant le week-end de la Pentecôte du 7 au 9 juin, lors d'une interruption des circulations ferroviaires de 48 heures (du samedi 14h au lundi 15h50), les équipes de SNCF Réseau ont réalisé le tour de force de mener simultanément deux grands chantiers sur la commune de Servon-sur-Vilaine : la mise en place du pont-rails et du pont-route et celle du passage souterrain.

Ces opérations de grande ampleur très impressionnantes ont été menées avec succès par toutes les équipes mobilisées, malgré les difficultés importantes rencontrées liées à la nature des sols.



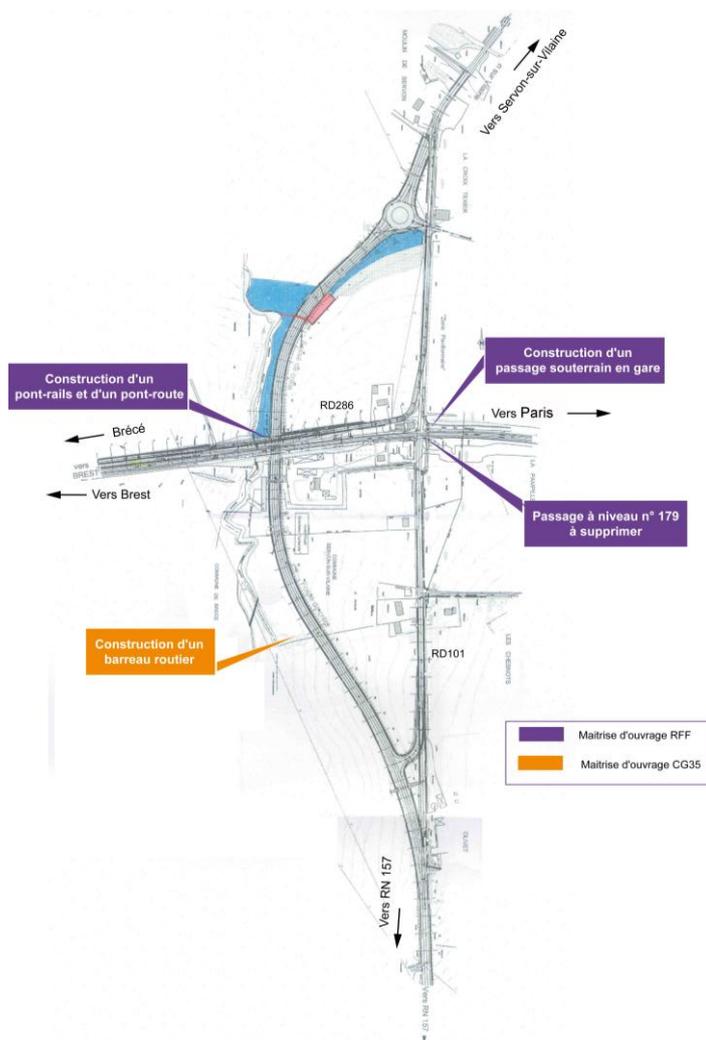
Le contournement de la RD 101

Le nouveau barreau routier, long de 1150 mètres, prend son origine au nord du passage à niveau, au niveau de la base nautique du moulin de Servon-sur-Vilaine, contourne la RD 101 par l'ouest pour rejoindre la route existante au lieu-dit l'Olivet.

Depuis fin 2014, les automobilistes ne franchissent plus le passage à niveau de Servon-sur-Vilaine. Ils empruntent le nouveau barreau routier qui passe sous le pont-rails et le pont-route construits sous la voie ferrée.



Le choix du tracé a été guidé par la nécessité de rétablir le réseau routier local et de limiter l'impact sur le bâti, le secteur agricole ainsi que le développement urbain de la commune.



Foncier : le projet a nécessité l'acquisition de 4,8 hectares. 6 propriétés et 3 exploitations agricoles ont été concernées.

Caractéristiques techniques : le projet comprend :

- une chaussée bidirectionnelle de 6,50 mètres et des accotements de 2,25 mètres de part et d'autre ;
- L'aménagement d'un carrefour giratoire à hauteur de la zone pavillonnaire de la Goronnière ;
- La création d'un carrefour et d'un boviduc au lieu-dit l'Olivet.

Environnement :

- 2 bassins de rétention des eaux pluviales permettent de recueillir les eaux de ruissellement de la plateforme routière avant rejet dans le milieu naturel ;
- Aménagement de zones d'expansion des crues pour compenser les volumes prélevés par le projet dans la zone inondable ;
- Aménagements paysagers réalisés pour l'insertion du projet dans son environnement.

Pour le rétablissement de la RD 286, qui longe la voie ferrée entre la gare de Servon-sur-Vilaine et Brécé, une technique particulière de remblais allégés a été utilisée. Des blocs de polystyrène ont été mis en place sous la route. Ce procédé, compte tenu de sa légèreté, évite le chargement des sols compressibles et permet surtout de ne pas déstabiliser le remblai ferroviaire contigu.



3 – Les passages à niveau en Bretagne

L'inventaire des passages à niveau en Bretagne

On dénombre **686 passages à niveau en Bretagne** :

- **218 en Ille-et-Vilaine** ;
- 106 dans le Morbihan ;
- 226 dans les Côtes d'Armor ;
- 136 dans le Finistère.

6 passages à niveau bretons sont inscrits au **programme de sécurisation national** :

- **4 en Ille-et-Vilaine** : n° 193 de Rennes, n° 4 de Saint-Grégoire, n° 11 de Saint-Médard-sur-Ille et **N°179 de Servon-sur-Vilaine** ;
- 2 dans le Finistère : n°288 de Landivisiau et n°497 de Rosporden ;

Les suppressions de passages à niveau en Bretagne

Depuis une dizaine d'année, de nombreuses suppressions de passages à niveau ont abouti, grâce à la volonté et à la participation financière de l'Etat, de SNCF Réseau, de la Région Bretagne et des gestionnaires de voiries concernés.

Depuis 2000, 104 passages à niveau ont été supprimés en Bretagne dont 42 en Ille-et-Vilaine y compris le passage à niveau n°192 « Claude Bernard » à Rennes.

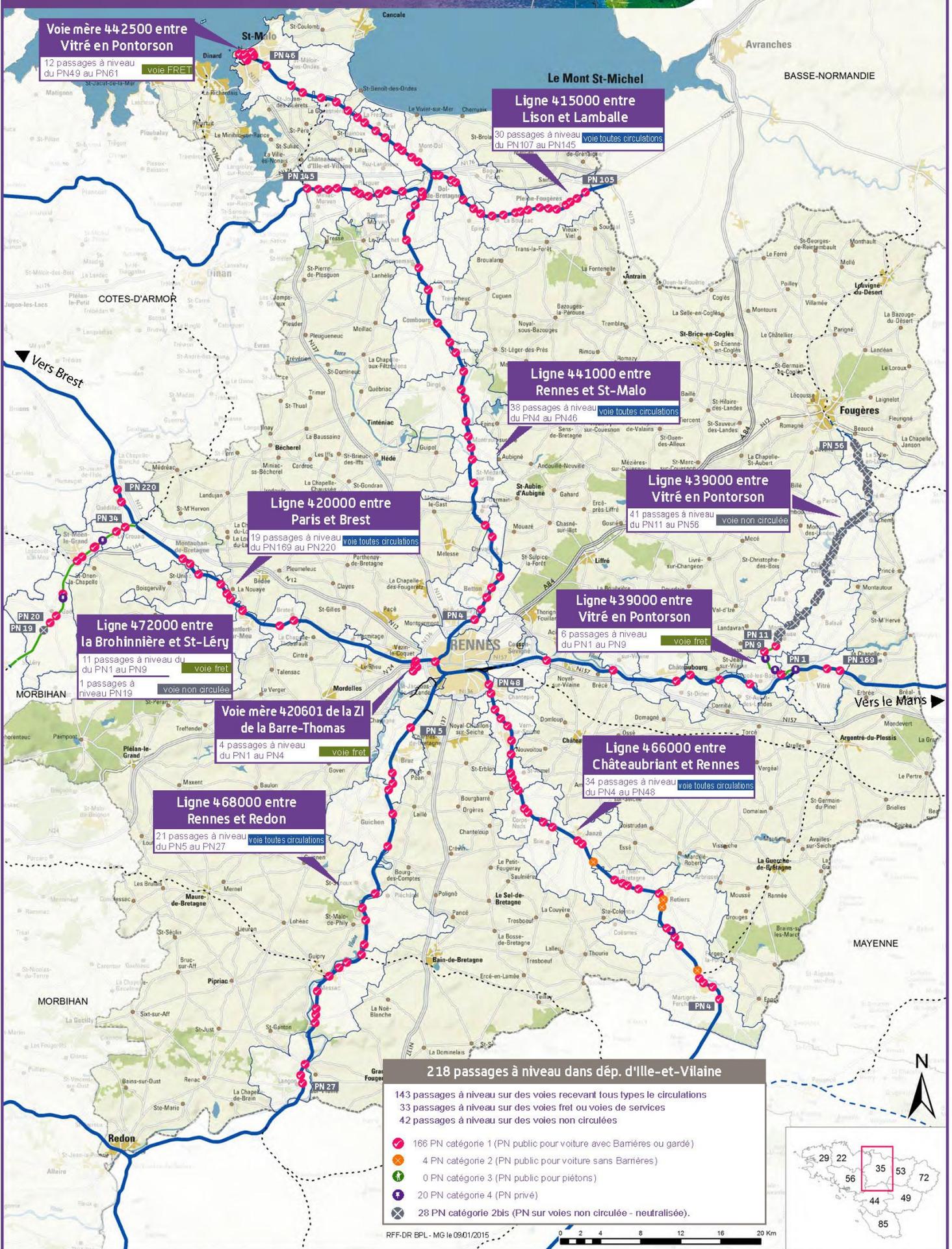
Plusieurs études de suppressions sont en cours pour les passages à niveau suivants, dont 2 en Ille et Vilaine :

- N° 11 de Saint-Médard-sur-Ille (35) ;
- N° 193 de Rennes (35).
- N° 288 de Landivisiau (29) ;

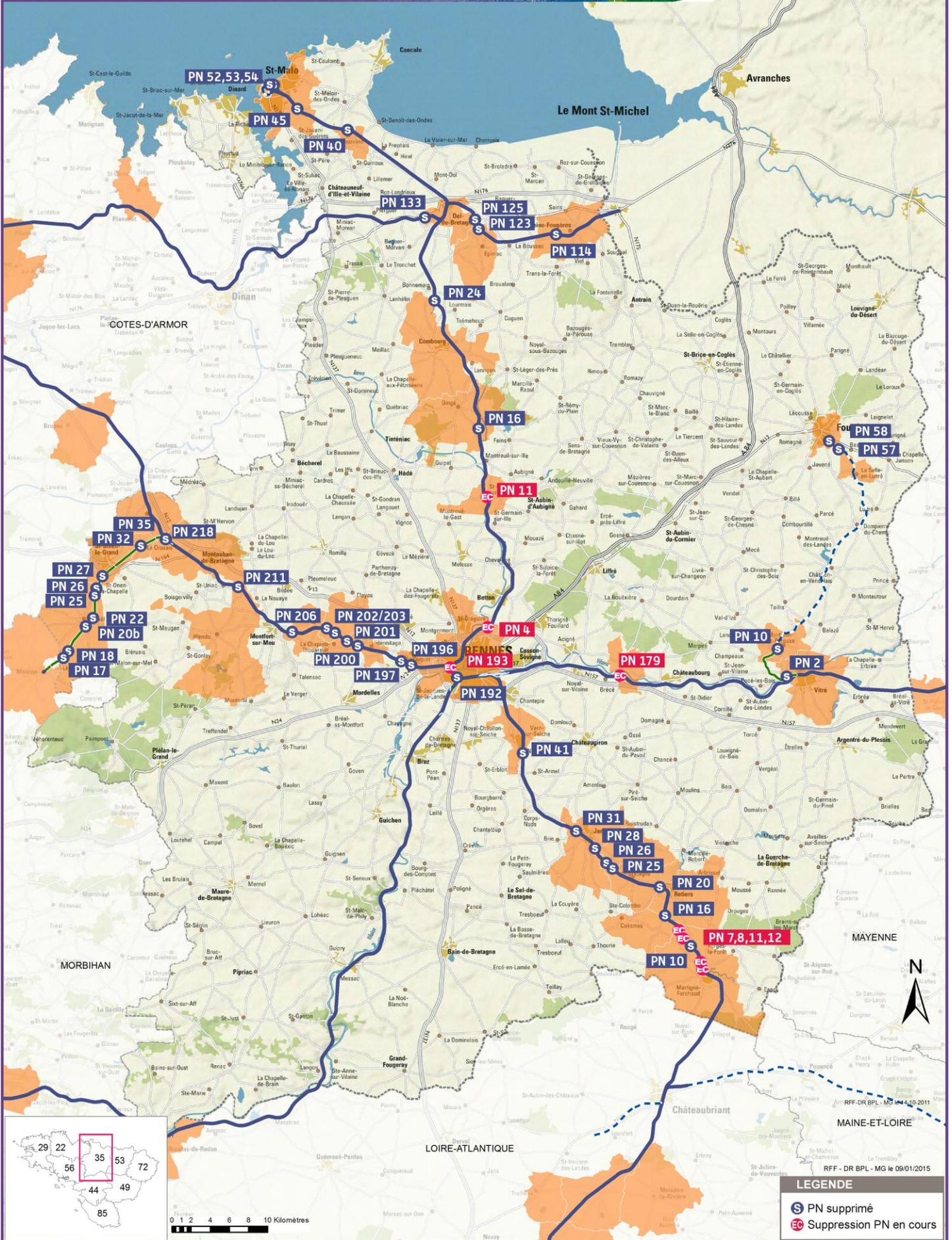
En 2015, le passage à niveau n°179 de Servon-sur-Vilaine, inscrit au programme de sécurisation national est supprimé.

Chaque fois que cela est possible, SNCF Réseau étudie la possibilité de supprimer un passage à niveau, par exemple, dans le cadre d'un remembrement, lors d'une modernisation, d'une électrification de ligne ferroviaire ou à l'occasion des tournées d'inspection sur les lignes.

Situation des passages à niveau dans le département d'Ille-et-Vilaine (35)

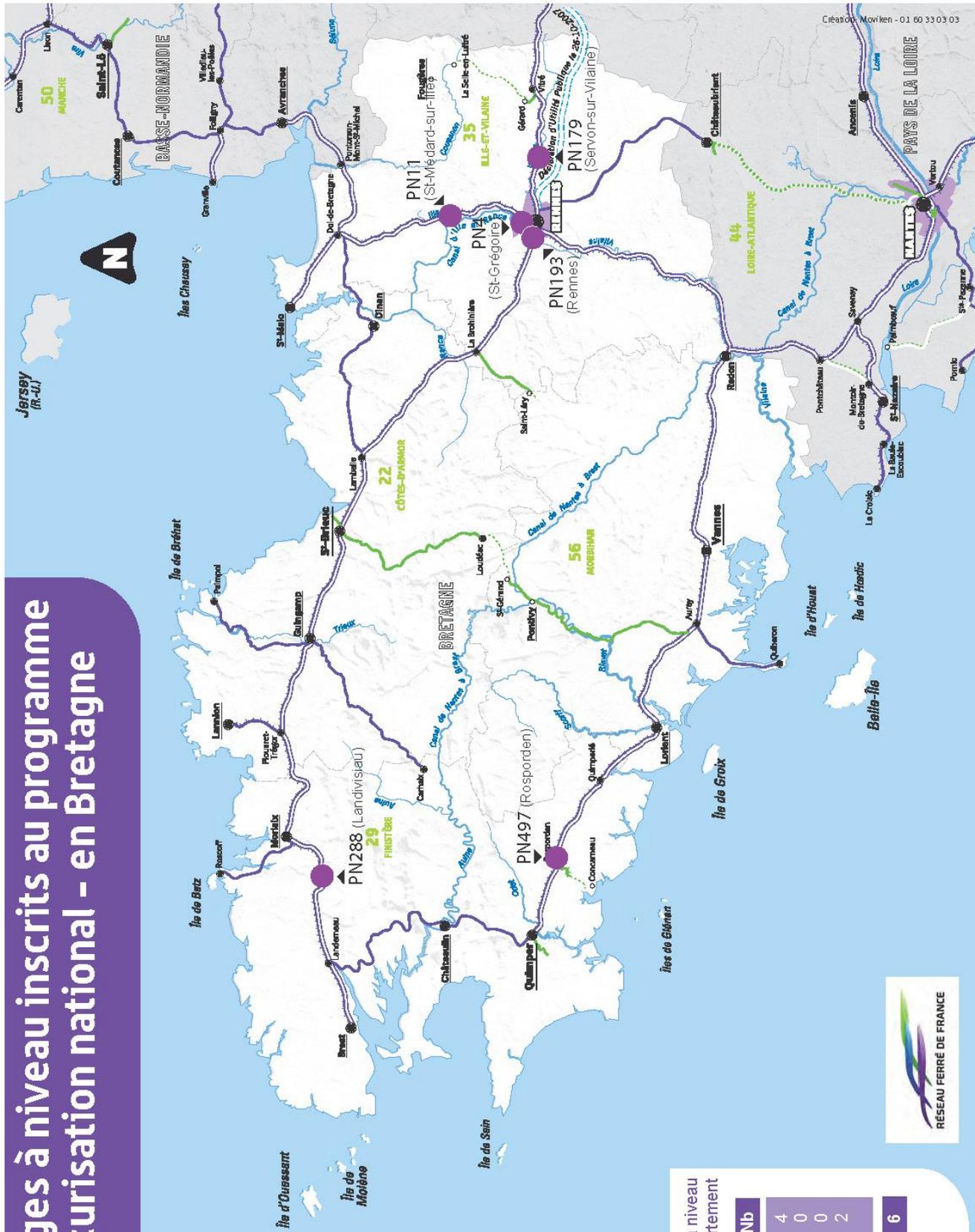


Suppressions des passages à niveau réalisées, en cours ou à l'étude dans le département d'Ille-et-Vilaine (35) depuis 2000



Passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national - en Bretagne

Liste 2012



AFF-DR-BPL - MG le 01-12-2012

Nombre de passages à niveau préoccupant par département

Département	Nb
Ille-et-Vilaine	4
Morbihan	0
Côtes-d'Armor	0
Finistère	2
Total	6



Contacts presse :

Véronique POIRON, SNCF Réseau - tél : 06 86 30 37 71 - veronique.poiron@rff.fr

Thierry CHAPLAIS, SNCF - tél : 02 99 29 13 19 - thierry.chaplais@sncf.fr

Maryline VEILLARD - Conseil Général d'Ille et Vilaine - tél : 02 99 02 36 02 - mary.veillard@cg35.fr